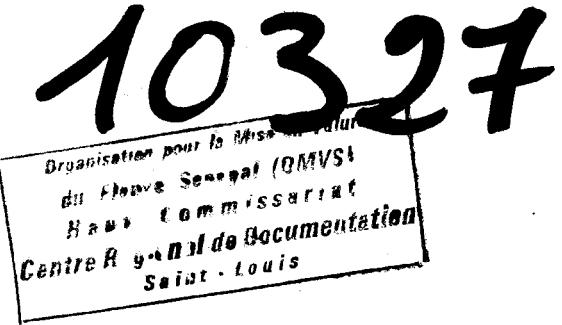


République du Sénégal

Région de Saint-Louis

GOUVERNANCE



Comité Régional de Gestion et de Prévention des Inondations

Compte Rendu de Réunion

L'an deux mille un, le vingt cinq septembre, le comité régional de gestion et de prévention des inondations s'est réuni à la gouvernance de Saint-Louis, sous la présidence du Gouverneur de région chargé des affaires administratives, à l'effet d'examiner l'état d'avancement des actions entreprises dans le cadre de la gestion des inondations.

Présents : Voir feuille de présence jointe en annexe.

Prenant la parole, Monsieur le Gouverneur a tout d'abord proposé la démarche ci-après :

- 1°/ Informations sur la gestion des inondations
- 2°/ Compte rendu de chaque structure dans son domaine d'intervention
- 3°/ Compte rendu de chaque Préfet de département
- 4°/ Bilan sur les différentes interventions et recommandations

Sur le premier point, le Gouverneur a précisé que le dossier des inondations géré jusque là par la Direction de la Protection Civile, a été transféré au Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire lors d'une réunion interministérielle. C'est ce qui explique la présence du chef de la DRUH à ma droite, car le Gouvernement a compris que la gestion durable des inondations relève plutôt d'un problème d'aménagement.

Au niveau régional, un comité régional de gestion et de prévention des inondations a été créé et l'innovation majeure c'est qu'il a été élargi à la société civile, dira le Gouverneur.

Ensuite, il donne la parole au commandant de la 22ème compagnie d'incendie et de secours pour faire le point sur les opérations de pompage, d'endiguement, les moyens dégagés et mis en oeuvre au cours de cette année.

➤ Le capitaine Samba précisera que, suite au CRD de Podor présidé par le Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, un détachement de sapeurs pompiers a été installé à Matam.

Les opérations d'endiguement se sont déroulées dans la période du 11 juillet au 03 août 2001. Les quartiers ci-après ont été touchés : Cité Vauvert ; Goxumbacc ; Khor église.

Pour le quartier de Pikine, les grands travaux du projet de restructuration (digue et barrage) ont empêché l'invasion du quartier par le fleuve.

Il faut noter que cette année il y a eu moins de pluie par rapport à l'année dernière ; néanmoins des opérations de pompage ont été effectuées à Diawling ; Eaux Claires ; Pikine Tableau Walo ; Pikine Tall Baxlé et Pikine Trois poteaux et que présentement il n'y a plus d'eau dans les points bas de Pikine. Il ne reste que le quartier de Diaminar vers le cimetière.

En ce qui concerne les moyens, le Capitaine Samba dira qu'ils ont été dégagés par le Ministère de l'Intérieur, à savoir : carburant (à ce jour, il reste 1.000 litres) ; motopompes ; pelles ; sacs à terre et fil d'attache répartis ainsi qu'il suit :

- 2 GMP de 500 m³/h
- 5 GMP de 300 m³/h dont 2 pré-positionnés à Matam
- 1 GMP de 150 m³/h
- 2 MP de 30 m³/h
- 4 MP de 15m³/h dont 2 pré-positionnés à Matam.

A présent, 5.112 m³ de sable ont été mis en œuvre ; 141.362 m³ d'eau évacués.

Les opérations d'endiguement ont concerné les quartiers de Khor église ; Cité Vauvert et Goxumbacc pour 6 kilomètres. La main-d'œuvre est constituée par les jeunes des quartiers concernés qui ont été sensibilisés par les différents délégués de quartier.

La rémunération journalière est de 1.500 Fr./jeune

➤ Le Chef du Service régional de l'hygiène dira que les opérations de désinfection et de délarvation ont démarré depuis le 24 août. Le premier tour de la ville a été bouclé et le deuxième est en cours. Le traitement cible les ordures et les eaux stagnantes. Il ajoutera qu'avec moins d'eau cette année, les problèmes sont plus difficiles ; c'est pourquoi l'équipe évolue moins vite et elle s'est focalisée sur quelques poches à Pikine, Diaminar, Cité Niakh du côté de la digue, Diawling, et Balacoss.

A Diaminar, dira t-il, au delà des eaux stagnantes, toutes les maisons ont été systématiquement traitées et les opérations de désinfection et de délarvation vont se poursuivre jusqu'en décembre.

Par rapport aux villes de l'intérieur, le chef de service fera remarquer que les difficultés sont plus aiguës en raison des pénuries de produits phytosanitaires.

Station de Diawling : mélange des eaux pluviales et des eaux vannes dégageant une odeur nauséabonde quand la station est à l'arrêt.

➤ Le Secrétaire Général de la Mairie relatera le canal à ciel ouvert de la rue de Paris. Il dira que les travaux inachevés ont été arrêtés sur ordonnance du Président du Tribunal de Saint-Louis, suite au différend qui oppose l'Entreprise Arezki à la SDE. Actuellement le dossier est pendant devant la Justice.

Les dépôts d'ordures dans le canal engorgent l'ouvrage et empêchent un écoulement correcte des eaux ayant pour conséquence l'émanation des mauvaises odeurs qui envahissent les maisons et soulèvent la colère des riverains.

➤ Le Chef de la Division Régionale des Travaux Publics ajoutera que la SDE ne devait pas porter plainte contre l'Entreprise, mais plutôt contre l'Agetip ou la Mairie et que cette situation nous conduit vers une impasse.

Selon lui, l'autorité, en attendant, doit prendre des mesures conservatoires pour soulager les populations en provoquant une réunion entre les différentes parties concernées.

➤ Le représentant de la SAED abonnera dans le même sens en suggérant une concertation permanente de certains services techniques à savoir, Travaux publics - Urbanisme - Onas et Mairie pour étudier et solutionner les problèmes techniques ponctuels.

➤ Le Chef du service régional de l'Action Sociale relatera les différentes actions réalisées dans son domaine d'intervention. Les comités locaux de quartiers ont été remis en place dira t-il. Un appui de 5 tonnes de riz a été fait à l'endroit de 7 familles à Goxumbacc dont les maisons ont été emportées par la mer.

Vingt (20) tonnes de riz ont été distribuées à 2.675 chefs de famille sinistrés de l'année dernière à Pikine 1 et Pikine 2.

Il ajoutera qu'en ce qui concerne Podor et Dagana, les préfets pourront le compléter à souhait.

➤ Reprenant la parole, le Secrétaire Général de la Mairie dira que son institution avait pris un certain nombre de dispositions dans le cadre de la gestion des inondations de cette année. C'est ainsi que des produits d'hygiène ont été remis au Service d'hygiène de même que du carburant. Le reliquat du carburant d'une quantité de 1.510 litres sera remis à l'Inspecteur d'Académie pour les opérations de nettoiement des écoles. Du sable pour remblayer les écoles sera également mis à la disposition de l'Inspecteur.

➤ Le Préfet de Podor, prenant la parole, dira que la pluie des 27 et 28 juillet a causé beaucoup de dégâts sur les habitations. En moins de 48 heures, 80 mm d'eau sont tombés créant ainsi des sans abris.

Sur le plan social, 115 tonnes de riz ont été distribuées aux sinistrés de Diatar, mboyo, Nianda, Podor, Taréjdi

Cet élan de solidarité a créé une réaction favorable chez ces populations, fera noter le Préfet.

Dans l'ensemble, après quelques errements, toutes les opérations de distribution se sont déroulées normalement, car c'est finalement la gendarmerie qui a pris cette activité en charge.

Actions menées après les recommandations du MUAT :

- Evaluation du coût d'évacuation des eaux pluviales.
- Complémentation du rapport introductif du chef de la DRUH lors du CRD de Podor

Le préfet dira ensuite que la gestion des inondations de façon durable passe nécessairement par la construction de maisons en dur.

Après cela, il a exprimé d'abord le souhait de pré-positionner des motopompes pour parer à toute éventualité ; ensuite de réparer la buse endommagée sur la bretelle allant à Podor juste après le pont.

En dernier point, le préfet a informé le comité de la libération des écoles par les sinistrés depuis Mardi dernier. Un petit pécule leur a été remis pour leur permettre de se prendre en charge.

➤ Le Préfet de Dagana a fait état des dégâts enregistrés lors de la pluie des 8 et 9 septembre 2001. Le recensement des sinistrés est en cours. Il a également signalé la rupture de la digue de Tiagar où les cultures ont été endommagées.

Les moyens reçus sont 15 000 sacs à terre et ils ont été distribués. Trois mille (3.000) ont été gardés en appoint à la Préfecture.

Comme doléance, il a demandé le pré-positionnement de motopompes en prévision des inondations.

➤ Le préfet de Matam a mentionné que 2 éléments des sapeurs pompiers et 5 motopompes ont été pré-positionnées dont 2 GMP de 300 m³/h et 3 de 15 m³/h.

Il dira ensuite que pour le département de Matam, les localités de Matam et Waoundé constituent deux gros problèmes. Après chaque pluie, il faut pomper les eaux de ruissellement. La dotation en carburant d'une valeur de 300 000 francs est épuisée. Les petites motopompes ne sont pas adaptées pour ces localités. De toute façon l'unité des sapeurs pompiers basée à Matam fera une évaluation à la fin de sa mission.

Le Service d'hygiène va multiplier ses opérations de saupoudrage.

Ensuite le préfet fera remarquer que les moyens demandés en début d'hivernage (sable, pelle, brouette) n'ont pas été reçus, exceptés les sacs à terre.

Pour Matam, Waoundé et Ourossogui, il faut des solutions durables, c'est-à-dire des stations de pompage, ajoutera le Préfet.

Pour Ourossogui, les eaux de ruissellement venant de l'aéroport menacent dangereusement la commune. La conséquence est que l'aéroport risque d'être isolé.

Sur la RN2, il faudra reprendre les réparations entre Oréfondé et Agnam. A Matam, la réparation des 3 ponts s'avère indispensable.

Pour les sinistrés de l'année dernière, le préfet dira qu'ils n'ont rien reçu jusqu'à présent. Cette année également il y a eu des sinistrés en début d'hivernage et rien n'a été fait à leur endroit.

➤ Délégué de quartier de Léona :

Ce dernier citera les parties inondées de son quartier, à savoir la zone contiguë au centre de santé ; celle attenant à la mosquée Mouride et enfin la partie située entre la Cité Lamine et le lycée De Gaulle.

➤ Délégué de quartier de Khor usine :

La doléance de ce dernier est l'érection d'une digue à l'Est de Khor usine. Il fera remarquer que par leurs moyens propres, les habitants du quartier ont réalisé une digue de fortune à hauteur de l'école.

➤ Délégué de quartier de Khor Cabane :

Le délégué de quartier demandera la réparation de l'aqueduc car en certains endroits, l'ouvrage peut céder à tout moment.

➤ Délégué de quartier de Khor église :

Le délégué dira que les sacs à terre ont été posés à temps de sorte que cette année le quartier n'a pas été envahi par les eaux.

Il lancera un appel pour une solution durable par la réalisation d'une digue.

➤ Délégué de quartier de Darou :

La réalisation de la digue de Darou a créé des poches où sont emprisonnées les eaux de ruissellement.

➤ Délégué de quartier de Sud : RAS

➤ Délégué de quartier de Nord :

Ce dernier demande l'enlèvement des pirogues stationnées le long du fleuve car, l'obscurité aidant, des personnes viennent se soulager sur la berge.

En conclusion, le Gouverneur dira que dans l'ensemble, il y a eu une bonne gestion des inondations.

D'après les renseignements reçus auprès de l'OMVS, la tendance est à la décrue au niveau du fleuve.

Il a félicité tous les services techniques impliqués dans la gestion et la prévention des inondations malgré l'ampleur et la difficulté des problèmes à régler.

Pour les populations installées dans les zones inondables, il a recommandé leur délocalisation et les espaces libérés seront aménagés en espaces verts.

En outre, il demandera d'étudier et d'apporter une solution durable aux différents points bas constatés.

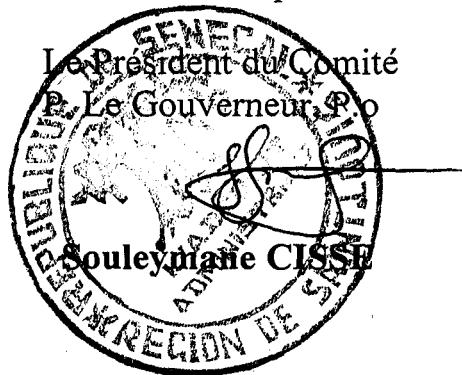
Pour la gestion des inondations par rapport aux nouvelles orientations, le gouverneur recommande à ce que les collectivités soient davantage mis au devant en rapport avec les autorités administratives avec obligation d'inscrire dans leur budget une ligne de crédits prévisionnels pour la gestion des inondations. Ces crédits seront mis à la disposition des services techniques qui devront par la suite rendre compte de leur utilisation.

Pour la rue de Paris, le Gouverneur demandera à la Mairie de convoquer de toute urgence une réunion entre les différents partenaires afin de trouver une solution à ce problème. Il demandera également au Service d'hygiène d'atténuer les mauvaises odeurs par un traitement des eaux au niveau du bassin de Diawling

En ce qui concerne l'Agence de Développement Communal, le Gouverneur recommandera que leurs actions en direction des inondations intègrent celles du comité régional de gestion et de prévision des inondations. Il faudrait que les cadres de concertation mis en place soient respectés.

Avant de lever la séance, le Gouverneur dira que des suggestions seront faites au MUAT pour qu'il intervienne auprès de son collègue de l'Equipement en ce qui concerne la réparation de la RN2 et le pont de Matam

Fait à Saint-Louis le 26 Septembre 2001



Feuille de présence

N° d'ordre	Prénoms et Noms	Structure
1	Abou Ndiaye THIAM	Urbanisme
2	Papa Ibnou SECK	Délégué quartier Sud
3	Fara Penda YADE	Délégué quartier Haut Nord
4	Mamadou DIOP	Domaines
5	Fagamou SY	D.R. Environnement
6	Papa DIOP	D.R.T.P.
7	Abdoulaye MBAYE	ONAS
8	Mamadou NDOYE	B.R. Hygiène
9	Khady Kane DIALLO	S.R.D.C.
10	Abdou DIA	SAED
11	Cdt Mamadou Samba SYLLA	IREF
12	Saër DIOP	Mairie
13	Etienne TURPIN	Mairie
14	Ndiaga FALL	Préfet Podor
15	Mamadou Moustapha NDAO	Préfet Matam
16	Mamadou DIA	Préfet Dagana
17	Amath NIANG	Délégué quartier Léona-HLM
18	François KONE	Délégué quartier Khor Usine
19	Saloum CISSE	Délégué quartier Sor Diagne
20	Abdoulaye SAMBE	Délégué quartier Khor Eglise
21	Moussa OUATTARA	Service des Mines & Energie
22	Cne Adama SAMBA	Sapeurs Pompiers
23	Abdoulaye Fofana DIA	Action sociale